

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du Code de la Démocrate Locale
et de la Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le jeudi 25/08/2011 à la Maison communale à Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le Secrétaire Communal,

Le 17/08/2011.

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 30 juin 2011 : Approbation.
2. Unité scoutie Saint-Lambert d'Emines : Octroi d'un subside : Décision.
3. Royal Football Club de Meux : Octroi d'un subside : Décision.
4. Délégation du Conseil Communal au Collège Communal ayant pour objet le mode de passation des marchés au service ordinaire : Décision.
5. Budget de la Fabrique d'Eglise de Meux : Exercice 2012 : Approbation.
6. Budget de la Fabrique d'Eglise de Saint-Denis : Exercice 2012 : Approbation.
7. Budget de la Fabrique d'Eglise de Warisoulx : Exercice 2012 : Approbation.
8. Budget de la Fabrique d'Eglise protestante de Gembloux : Exercice 2012 : Approbation.
9. Compte de la Fabrique d'Eglise de Rhisnes : Exercice 2010 : Approbation.
10. Règlement complémentaire sur le roulage : Section de Rhisnes : Décision.
11. Délimitation des zones de secours pour la province de Namur : Adhésion au principe de constitution de trois zones : Décision.
12. Patrimoine communal : Achat de cellules de columbarium : Décision :
 - a. Descriptif
 - b. Devis estimatif
 - c. Mode de marché.

13. Patrimoine communal : Acquisition de cadeaux pour noces d'or, de diamant et pour les centenaires :
Décision :
 - a. Descriptif
 - b. Devis estimatif
 - c. Mode de marché.
14. Patrimoine communal : Remplacement d'une installation de chauffage : Section de Rhisnes :
Décision :
 - a. Cahier des charges
 - b. Devis estimatif
 - c. Mode de marché.
15. Patrimoine communal : Réalisation d'essais géotechniques: Section de Warisoulx : Décision :
 - a. Cahier des charges
 - b. Devis estimatif
 - c. Mode de marché.
16. Enseignement : Acquisition de matériel de gymnastique : Décision :
 - a. Cahier des charges
 - b. Devis estimatif
 - c. Mode de marché.
17. Avant-projet de construction d'un complexe sportif : Section d'Emines : Décision de principe.

HUIS CLOS :

18. Désignation d'une secrétaire communale faisant fonction durant la période de congé du titulaire.
19. Enseignement : Demande de pause carrière pour motif d'ordre purement personnel à 1/2 temps :
Décision.
20. Enseignement : Demande de pause carrière pour motif d'ordre purement personnel à 1/5 temps :
Décision.
21. Enseignement : Demande de congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales : Décision.
22. Enseignement : Demande de congé pour prestations réduites pour deux enfants de moins de 14 ans
23. Enseignement : demande de fin de congé pour prestations réduites pour deux enfants de moins de 14 ans : Décision.
24. Enseignement : Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles d'une maîtresse spéciale de religion catholique à temps partiel (6 périodes) aux écoles communales de La Bruyère :
Décision.
25. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (11 périodes) aux écoles communales de La Bruyère.
26. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (10 périodes) aux écoles communales de La Bruyère

27. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère.
28. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère.
29. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (6 périodes) aux écoles communales de La Bruyère.
30. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère.
31. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère.
32. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (7 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
33. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (4 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
34. Désignation d'un maître spécial d'éducation physique temporaire à temps partiel (6 périodes) aux écoles communales de La Bruyère.
35. Désignation d'un maître spécial d'éducation physique temporaire à temps partiel (6 périodes) aux écoles communales de La Bruyère.
36. Désignation d'un maître spécial de psychomotricité temporaire à temps partiel (5 périodes) aux écoles communales de La Bruyère.
37. Désignation d'un maître spécial de psychomotricité APE à temps plein aux écoles communales de La Bruyère et Fernelmont.
38. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère.
39. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère.
40. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (6 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
41. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (5 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
42. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5 temps à l'école communale " le Ry d'Argent " de Rhisnes.
43. Ratification des désignations d'une maîtresse spéciale de néerlandais temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère.
44. Ratification de la désignation d'une maîtresse spéciale de néerlandais temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère.

45. Ratification de la désignation d'un maître spécial de néerlandais temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère.
46. Ratification de la désignation d'une maîtresse spéciale d'éducation physique temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère.
47. Ratification de la désignation d'un maître spécial d'éducation physique temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère.
48. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère.
49. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère.
50. Enseignement : Demande de fin de congé pour prestations réduites pour deux enfants de moins de 14 ans : Décision.
51. Enseignement : Demande de détachement pédagogique : Décision.
52. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (18 périodes) aux écoles communales de La Bruyère.
53. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (6 périodes) aux écoles communales de La Bruyère.

COMMENTAIRES.

1. /
2. Dans le cadre de l'organisation, sous le patronage de la Commune, de la journée consacrée au vélo le 25 juin 2011, l'Unité scout Saint-Lambert a exposé certaines dépenses nécessaires à la réussite de cette manifestation.
Il importe aujourd'hui de lui rembourser les frais ainsi engagés à concurrence de 500 €.
3. Afin de permettre au RFC Meux de procéder à d'importants et indispensables travaux à ses installations situées rue Janquart à Meux, à savoir, le remplacement du chauffage, l'isolation de la buvette, le réaménagement des vestiaires et le remplacement du 4^{ème} phare, il est proposé au Conseil de lui consentir une aide financière à hauteur de 25.000 €.
4. Datant de 1996, l'actuelle délégation porte sur le montant de 2.500 €. Conformément à l'article L1222-3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation il est suggéré d'actualiser ce montant et de le fixer à 10.000 € pour les marchés relatifs à la gestion journalière de la Commune.

5.

Recettes : 46.342,00 €	Dépenses : 46.342,00 €	Solde : 0
Participation communale : 19.201,26 € (25.525,83 € en 2010 et 10.634,42 € en 2011)		

6.

Recettes : 32.123,65 €	Dépenses : 32.123,65 €	Solde : 0
Participation communale : 29.103,42 € (12.906,01 € en 2010 et 16.135,80 € en 2011)		

7.

Recettes : 20.300,38 €	Dépenses : 20.300,38 €	Solde : 0
Participation communale : 17.661,35 € (15.620,36 € en 2010 et 10.538,77 € en 2011)		

8.

Recettes : 21.564,00 €	Dépenses : 21.564,00 €	Solde : 0
Participation communale : 1.338,90 € (1.214,94 € en 2010 et 1.297,05 € en 2011)		

9.

	Compte 2009	Budget 2010	Compte 2010
Recettes	51.548,09 €	48.958,56 €	50.893,91 €
Dépenses	40.013,62 €	48.958,56 €	38.867,88 €
Boni	11.534,47 €	0	12.026,03 €

10. Afin de remédier à différents problèmes de circulation routière et de stationnement aux abords de l'école communale de Rhisnes et du garage automobile voisin, il est proposé au Conseil d'adopter une série de mesures visant à optimiser le nombre d'emplacements de stationnement disponibles sur la chaussée, à hauteur de la rue des Dames Blanches et de la rue du Ry d'Argent.
11. L'arrêt du Conseil d'Etat du 7 avril 2011 a annulé l'article 7 de l'arrêté royal du 2 février 2009 lequel prévoyait la création d'une zone unique de secours pour la province de Namur.
Consécutivement à cette annulation, il résulte après une concertation des Bourgmestres de la Province, une décomposition du territoire provincial en trois zones de secours, à savoir, la zone « Nage » dont La Bruyère fait partie avec les communes de Andenne, Assesse, Eghezée,

Fernelmont, Gembloux, Gesves, Namur, Ohey et Profondeville, la zone « Dinant-Philippeville » et la zone « Nord Ouest ».

Monsieur le Gouverneur sollicite des Communes un accord sur cette nouvelle organisation.

12. Les cellules de columbarium du cimetière d'Emines sont aujourd'hui occupées ou réservées de sorte qu'il s'avère indispensable d'en acquérir à nouveau, soit 4 cellules de columbarium simples et 6 cellules doubles.
Le devis estimatif se monte à 6.050 € TVAC.
13. Lors de ces importants jubilés, la Commune offre un présent. Il est proposé au Conseil d'acquérir 20 cadeaux pour noces d'or, 12 pour noces de diamant et 2 pour centenaire. Les nombres énoncés couvriront plusieurs années.
Le devis estimatif se chiffre à 6.240 € TVAC.
14. Le chauffage actuel de la salle d'escalade de Rhisnes n'est plus performant. Il ne permet plus de maintenir une température raisonnable dans les locaux.
Le marché aura pour objet le remplacement des installations existantes (convecteur pour la buvette et aérotherme pour la salle d'escalade) par une chaudière murale gaz condensation avec deux circuits distincts : un pour la buvette et les sanitaires et un second pour la salle.
Devis estimatif : 26.269,10 €
Mode de marché : procédure négociée sans publicité.
15. Ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet de travaux de construction d'une nouvelle école à Warisoulx.
En effet, en vue d'établir une estimation plus précise des travaux, INASEP propose la réalisation d'essais géothermiques.
Cette étude permettra de vérifier la portance du sol, de déterminer la nature du sol, le niveau de la nappe phréatique, ...
Devis estimatif : 1.000 € TVAC
Mode de marché : procédure négociée sans publicité.
16. Il est proposé de lancer une procédure de marché public pour l'acquisition de matériel de gymnastique à destination des écoles communales.
Devis estimatif : 8.519,21 € TVAC
Mode de marché : procédure négociée.
17. Avant de poursuivre l'étude actuellement en cours, INASEP, auteur de projet, sollicite de l'Autorité communale un accord de principe sur l'avant-projet présenté.